

Informations de base	
<b>2014/2695(RSP)</b>	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la Syrie: situation de certaines communautés vulnérables	
<b>Subject</b>	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
<b>Zone géographique</b>	
Syrie	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
17/04/2014	Décision du Parlement	T7-0461/2014	Résumé
17/04/2014	Résultat du vote au parlement		
17/04/2014	Débat en plénière		
17/04/2014	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2695(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0387/2014	15/04/2014	
Proposition de résolution		B7-0392/2014	15/04/2014	
Proposition de résolution		B7-0400/2014	15/04/2014	
Proposition de résolution		B7-0402/2014	15/04/2014	
Proposition de résolution		B7-0404/2014	15/04/2014	
Proposition de résolution		B7-0406/2014	15/04/2014	
Proposition de résolution		B7-0407/2014	15/04/2014	

# Résolution sur la Syrie: situation de certaines communautés vulnérables

2014/2695(RSP) - 17/04/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la Syrie: situation de certaines communautés vulnérables.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et EFD.

Profondément indigné par les souffrances infligées lors du conflit syrien à des victimes innocentes, le Parlement condamne fermement les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international perpétrées par le régime de Bachar Al-Assad et les milices pro-gouvernementales ainsi que les attentats terroristes des organisations extrémistes.

Pour les députés, une solution durable à la crise en Syrie ne pourra être trouvée que grâce à un **processus politique sans exclusive mené par les Syriens**, avec le soutien de la communauté internationale. En ce sens, il déplore l'échec des pourparlers de paix et rappelle l'importance des droits des minorités dans ce contexte.

Les députés condamnent parallèlement les attaques récentes de certaines communautés religieuses et ethniques en Syrie, notamment les chrétiens, les Arméniens et les Kurdes, et demande à toutes les parties de cesser toute incitation au **conflit interethnique et interconfessionnel**. Il condamne avec force le meurtre du père Frans Van der Lugt, acte d'une violence inouïe contre un homme qui se tenait aux côtés du peuple syrien dans une ville assiégée et en proie à des difficultés croissantes.

Il condamne par ailleurs :

- l'attaque de la ville de Kassab (ville arménienne située près de la frontière entre la Syrie et la Turquie);
- le traitement des réfugiés palestiniens en Syrie et, plus particulièrement, les conditions de vie inhumaines des palestiniens du camp de réfugiés de Yarmouk;
- le traitement des femmes et des enfants victimes de la crise syrienne.

Il appelle également à la libération urgente de tous les prisonniers politiques, les militants de la société civile, les travailleurs humanitaires, les personnalités religieuses, les journalistes et les photographes détenus par le régime ou les rebelles.

Le Parlement s'inquiète enfin du **flux continu de réfugiés qui se rendent en Jordanie, en Turquie, en Iraq et en Égypte**. Il encourage dès lors l'Union européenne et ses États membres à continuer de fournir une assistance humanitaire importante aux populations touchées par le conflit syrien.